Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER DE LA GIRONDE


## Service de l'Eau et de la Nature

### Unité police de l'eau et milieux aquatiques

**Cellule Qualité – Trame bleue**

Cité Administrative - Boîte 90

33090 BORDEAUX Cédex


# Fiche de renseignements préalable à une demande de création de plan d'eau

*Cette fiche est destinée à déterminer si un plan d'eau relève des dispositions du code de l'environnement.*

Elle ne permet pas la création d'un plan d'eau

## Demandeur

Nom : [ ] Prénom : [ ]

Pour les entreprises et les exploitations agricoles:

Raison sociale : [ ]

Adresse : [ ]

Code postal : [ ][ ][ ][ ][ ] Commune : [ ]

Tél. : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ] Fax : [ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ][ ]

| | |
|---|---|
| Localisation du plan d'eau | Commune : [ ]<br>Lieu-dit : [ ] Section : [ ][ ] N°: [ ][ ] |
| Etat actuel du terrain | Prairie permanente ☐ Culture ☐ Forêt ☐<br>Prairie temporaire ☐ Zone humide ☐ Autre : [ ] |
| Cours d'eau récepteur | Nom : [ ] Catégorie piscicole 1 2 Distance : [ ] m |
| Destination du plan d'eau | Agrément ☐ Réserve incendie ☐ Autre ☐<br>Irrigation ☐ Production piscicole ☐ Préciser : [ ]<br>Pêche ☐ Chasse ☐ Si chasse N°tonne : [ ] |
| Description du plan d'eau | Surface en eau : [ ][ ][ ] , [ ][ ] ha Volume : [ ][ ][ ][ ][ ][ ] m3<br>**Mode d'alimentation**<br>Barrage de cours d'eau ☐ Prise d'eau dans un cours d'eau ☐ Ruissellement ☐<br>Sources ☐ Pompage ☐ Nappe souterraine ☐<br>**Rejet**<br>Permanent ☐ Intermittent ☐ Néant ☐<br>**Lieu du rejet**<br>Cours d'eau ☐ Plan d'eau ☐ Fossé ☐<br>Zone humide ☐ Infiltration ☐ Drainage ☐<br>**Barrage de retenue**<br>En travers d'un cours d'eau ☐ Plus grande hauteur du barrage [ ] m<br>Retenue collinaire ☐ Longueur du barrage [ ] m<br>Présence d'une voirie à l'aval ☐ Présence de bâtiments à l'aval ☐ Distance [ ] m |
| Ouvrages d'évacuation | Trop-plein ☐ Moine ☐ Vanne de fond ☐ Non vidangeable ☐ |
| Plans à fournir obligatoirement | o Un extrait de carte à l'échelle 1 : 25 000ème sur lequel est situé le plan d'eau<br>o Un extrait cadastral avec le tracé du projet en précisant l'emplacement de la prise d'eau et celui du rejet |

Cette fiche, accompagnée des plans, est à retourner à :

**Direction départementale des territoires et de la mer de la Gironde**
**Service de l'Eau et de la Nature - Unité police de l'eau et milieux aquatiques**
**Cellule Qualité – Trame bleue**
**Cité Administrative - Boîte n°90**
**33090 BORDEAUX cedex**

Signature